



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

OPAH RU - RECONQUÊTE DES ESPACES
PUBLICS CENTRAUX - ATTRIBUTION DU
MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

AMERU

**OPAH RU - RECONQUÊTE DES ESPACES PUBLICS CENTRAUX -
ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 6 juillet 2009, la Ville de Niort a approuvé le programme pour la reconquête des espaces publics centraux.

En effet, dans le cadre du volet renouvellement urbain de l'OPAH-RU et afin d'insuffler une réelle dynamique sociale, urbaine, et économique au cœur de ville rendu piéton depuis le 27 juin dernier, il est aujourd'hui nécessaire d'intervenir de manière marquante sur ces espaces publics centraux et ce dans la continuité du projet de ville engagé avec l'aménagement de la Place de la Brèche et l'opération du Donjon et de ses abords.

Pour ce faire, une consultation d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre a été lancée le 31 août 2009, conformément à l'article 74 du Code des Marchés Publics. Les 13 propositions des candidats réceptionnées le 13 octobre ont été analysées les 13 et 26 novembre 2009 par un jury constitué d'élus et de personnalités compétentes. A l'issue de cette analyse, le jury a procédé au classement des offres.

Il s'agit de l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée du groupement Agence ENET-DOLOWY.

La rémunération de la maîtrise d'œuvre équivaut au montant forfaitaire de 153 300.03 € TTC à laquelle il convient d'ajouter une mission complémentaire de coordination des concessionnaires de réseaux pour un montant forfaitaire de 20 033.00 € TTC et une mission complémentaire de concertation pour un montant de 10 764.00 € TTC.

Les travaux, qui se dérouleront à partir de 2011, ont été estimés au stade du programme à 1 430 550 € HT.

La dépense sera imputée sur le budget 2009, Chapitre 82007011, Compte Nature 8241, Fonction 2031

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché de maîtrise d'œuvre à souscrire avec l'équipe mandatée par l'Agence ENET-DOLOWY et composée comme suit :

Agence ENET-DOLOWY	Mandataire Urbaniste Paysagiste
SOGREAH CONSULTANTS	Bureau d'études VRD
L'ACTE LUMIERE	Concepteur lumière

- Attribuer en conséquence le marché de maîtrise d'œuvre au dit groupement ;

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par l'Agence ENET-DOLOWY pour un montant total d'honoraires de 184 097.03 € TTC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL